



CONCOURS DE NOUVELLES

DU 15 MARS AU 31 MAI 2023



RÈGLEMENT DU CONCOURS

- ART. 1** Le sujet de ce concours est : "**Intrigues à la Médiathèque**". La participation est gratuite.
- ART. 2** La forme choisie pour le concours est celle de la nouvelle. Elle doit se conformer aux caractéristiques suivantes :
- Se dérouler dans une médiathèque
 - Être une œuvre originale, non publiée, individuelle et comporter un titre.
 - Être écrite en français, en police Arial et comporter 3000 caractères maximum (espaces non compris).
 - Être envoyée sous forme de fichier numérique Word (.doc ou .docs) ou libre office (.odt)

Elle devra être envoyée à l'adresse de la médiathèque : mediatheque@sainthilairederiez.fr
Les nom et prénom, âge, adresse postale et numéro de téléphone de l'auteur devront être spécifiés dans le mail.

La date limite de dépôt des textes est fixée au 31 mai inclus.

- ART. 3** La nouvelle est une fiction brève et intense présentant des personnages peu nombreux qui réagissent à l'événement au cœur du récit. Elle comporte impérativement un titre qui donne du sens à l'intrigue. Elle se termine par une chute originale qui respecte la cohérence du récit. Elle doit pour ce concours comporter un maximum de **3000 caractères**.
- ART. 4** Les membres du jury seront guidés dans leur choix par un ensemble de critères communs : respect du thème, originalité de l'histoire, qualité du style, émotions dégagées par le texte, respect de l'orthographe et de la grammaire.
- ART. 5** Ce concours est ouvert à tous. Les trois catégories sont les suivantes :
- Moins de 14 ans
 - 15-18 ans
 - Adulte
- Un prix par catégorie sera attribué sous forme de livres et de lots divers. Un prix spécial du jury récompensera un gagnant parmi tous les participants.
- ART. 6** Sont exclus de ce concours les membres du jury
- ART. 7** Les candidats autorisent la médiathèque à utiliser librement les nouvelles qui lui auront été adressées pour publication et diffusion.
- ART. 8** La remise des prix aura lieu le 10 juin 2023 à 16H à la médiathèque.

Des conseils sur la rédaction d'une nouvelle sont disponibles sur le site de la médiathèque et à l'accueil.